



## NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2009/009

Genève, le 6 mars 2009

CONCERNE:

### Confiscation d'animaux vivants

#### Liste de sources d'assistance fournie par le *Species Survival Network*

1. Depuis 2002, le *Species Survival Network* (SSN), réunit des informations concernant les centres et les organisations pouvant offrir leur assistance aux Parties après la saisie ou la confiscation d'animaux vivants.
2. Le Secrétariat a envoyé pour la première fois aux Parties, dans sa notification n° 2002/074 du 19 décembre 2002, une liste des centres de secours établie par le SSN, suivie d'une mise à jour dans sa notification n° 2007/049 du 13 décembre 2007.
3. Le SSN a maintenant préparé une liste révisée accessible sur son site web: [http://www.ssn.org/cites\\_rescue\\_intro\\_FR.htm](http://www.ssn.org/cites_rescue_intro_FR.htm).
4. Le SSN a informé le Secrétariat que ses membres n'ont pas visité toutes ces centres ou organisations, de sorte que leur inclusion dans cette liste n'implique pas que le SSN les approuve.
5. Le Secrétariat tient à préciser qu'il se réfère à cette liste uniquement comme à des sources potentielles d'assistance aux Parties. Il ne cautionne pas les centres ou organisations qui y figurent et n'a pas consulté les organes de gestion des pays où ils se trouvent pour leur demander s'ils les approuvent. Le Secrétariat n'assume aucune responsabilité concernant l'exactitude des informations fournies.
6. Le Secrétariat rappelle en outre aux Parties qu'elles peuvent trouver un avis technique sur cette question dans la [résolution Conf. 10.7](#), *Utilisation des spécimens vivants confisqués appartenant à des espèces inscrites aux annexes*.
7. La présente notification remplace la notification aux Parties n° 2007/049 du 13 décembre 2007.